

REGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2018/2019

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves en Bretagne destiné à valoriser la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel dans notre région pour les licenciés FFN, FINA et le grand public.

Dans le cadre du développement de la discipline un circuit coupe de Bretagne « Jeunes (2006/2007/2008) » est également mis en place en parallèle du circuit « toutes catégories ».

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur par l'intermédiaire de la plateforme « eau libre ffn ». <https://www.ffneaulibre.fr/>

Concernant l'équipement des nageurs les dispositions du règlement FINA et FFN relatives à la coupe de France en eau libre seront appliquées. Le port d'une combinaison thermique pourra être obligatoire, autorisée ou interdite en fonction de la température de l'eau selon les règles établies par la FFN ou par dérogation selon le règlement particulier établi par chaque organisateur pour ses épreuves.

Les organisateurs s'engagent :

- à mettre en place un « pass'compétition » eau libre
- A utiliser la plateforme FFN <https://www.ffneaulibre.fr/> et extranet pour le traitement des épreuves (engagements, résultats....)
- A se rapprocher des instances fédérales décentralisées afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre afin d'assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux. (Les officiels devront avoir la formation adéquate et à jour de leur recyclage, en charge pour les organisateurs ou leur comité départemental d'organiser en amont une formation et un recyclage d'officiels en liaison avec l'ERFAN.)
- A rédiger un règlement spécifique de leurs épreuves qui pourra être consulté, après visa de la ligue de Bretagne par les concurrents sur le site internet du club organisateur.

Chaque organisation participe à la dotation des récompenses finales en versant sa quote-part (**200 €**) à la ligue de Bretagne , sous forme de chèque encaissable après réalisation de l'étape concernée.

Les Catégories d'âge en eau libre (filles et gars) sont les suivantes :

juniors 1 : 2004/2005

juniors 2 : 2003/2002

juniors 3 : 2001/2000

Chaque organisateur déterminera ses propres récompenses avec au minimum

- un podium « scratch » et un podium « Juniors 1 » sur l'épreuve principale (T.C.)
- un podium « scratch » et des podiums « Jeunes (2006/2007/2008) pour les épreuves de la Coupe de Bretagne « Jeunes »

La ligue de BRETAGNE mettra à disposition de chaque organisateur le matériel « eau libre » (arche d'arrivée, chrono à bandes, bouées etc...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport et sa restitution.

La ligue de Bretagne désignera un délégué chargé de superviser les épreuves et qui présentera son rapport courant de semaine suivante. Après chaque étape, un classement provisoire de la coupe de Bretagne sera établi.

Epreuves de la Coupe de Bretagne eau libre 2019

Les épreuves de la Coupe « toutes catégories »

DATE	LIEU	MILIEU	ORGANISATEUR	DISTANCES
8 JUIN	LE DRENNEC	LAC	DAUPHINS DE L' ELORN LANDERNEAU	ANNULE
9 JUIN	ST CAST LE GUILDO / 22	MER	DINAN NATAT SAUVETAGE	7,5 Km /2 Km/ 500 m
10 JUIN	DINAN / 22	RIVIERE	DINAN NATAT SAUVETAGE	3700 m
6 JUILLET	SAINT-M'HERVE/ 35	LAC	CN VITRE	2 Km / 5km / 500 m
13 JUILLET	INZINZACH LOCHRIST/56	RIVIERE	COMITE 56	3 km / 1,5 km/800 m / 500 m

27 JUILLET	QUIBERON / 56	MER	QUIBERON ATLANT . NAT	1,5 km / 3 km / 500 m
28 JUILLET	QUIBERON / 56	MER	QUIBERON ATLANT . NAT	7,5 km
11 AOUT	PLOUNEOUR BRIGNOGAN PLAGES / 29	MER	NATATION BRETAGNE CENTRE NAUTIQUE PBP	4 km / 2 km / 500 m
24 AOUT	CONCARNEAU / 29	MER	CN CONCARNEAU	1,5 / 5 km / 500m
31 AOUT	PAYS DE REDON / 35	RIVIERE	CN PAYS DE REDON	5,5 km / 500 m
1 SEPTEMBRE	PAYS DE REDON / 35	RIVIERE	CN PAYS DE REDON	10km / 2 km / 1 km
7 SEPTEMBRE	libre			
14 SEPTEMBRE	PLOUVORN / 29	LAC	CN MORLAIX	1,5km / 3 km / 500 m

Etape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure »

lieu : Coetquidan

Date : 27 Janvier (bonus de 50 points par nageur classé)

Les nageurs qui ne s'engageraient que sur l'épreuve indoor ne seront pas classés dans la Coupe de Bretagne.

A chaque étape, sur une seule épreuve, les nageurs toutes catégories confondues se verront attribuer des points de la grille nationale Coupe de France en eau libre en fonction de la distance de l'épreuve : page 154 annuel règlement 2018/2019 (voir barème ci après)

place	< 2km	2 km et < 3 km	3 km et < 5 km	5km et < 10 km	10 km et +
1	1000	1500	2000	3500	4500
2	900	1400	1900	3400	4400
3	850	1350	1850	3350	4350
4	800	1300	1800	3300	4300
5	750	1250	1750	3250	4250
6	700	1200	1700	3200	4200
7	650	1150	1650	3150	4150

8	600	1100	1600	3100	4100
9	550	1050	1550	3050	4050
10	500	1000	1500	3000	4000
11	499	950	1450	2950	3950
12	498	900	1400	2900	3900
13	497	850	1350	2850	3850
14	496	800	1300	2800	3800
15	495	750	1250	2750	3750
16	494	700	1200	2700	3700
17	493	650	1150	2650	3650
18	492	600	1100	2600	3600
19	491	550	1050	2550	3550
20	490	500	1000	2500	3500
21	489	499	950	2450	3450
22	488	498	900	2400	3400
23 ET+	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC

Hormis le 500 mètres , toutes les épreuves individuelles proposées seront « Coupe de Bretagne T. C. » Cependant : pas de possibilité de marquer des points sur **2 épreuves le même jour.**

Le nombre de points total par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque journée-étape et en retenant les

9 meilleurs scores si la Coupe comporte 10 Journées-étapes ou 11 journées-étapes
10 meilleurs scores si la Coupe comporte 12 Journées-étapes ou 13 journées-étapes
11 meilleurs scores si la Coupe comporte 14 Journées-étapes ou 15 journées-étapes

bien entendu, un nageur aura la possibilité de nager sur l'ensemble des journées étapes . Les points non retenus pour un nageur qui aura dépassé le nombre d'épreuves prises en compte sont bloqués et seront pas récupérés par le nageur suivant dans l'épreuve concernée

Les épreuves de la Coupe « Jeunes » (2008/2007/2006)

DATE	LIEU	MILIEU	ORGANISATEUR	DISTANCE
8 JUIN	LE DRENNEC / 29	LAC	DAUPHINS DE L'ELORN LANDERNEAU	ANNULE

9 JUIN	ST CAST LE GUILDO / 22	MER	DINAN NATATION SAUVETAGE	1,5 km
6 JUILLET	SAINT-M'HERVE / 35	LAC	CN VITRE	2 km
13 JUILLET	INZINZACH LOCHRIST/56	RIVIERE	DPT 56	1,5 km
27 JUILLET	QUIBERON / 56	MER	QUIBERON ATLANT NAT	1,5 km
11 AOUT	PLOUNEOUR BRIGNOGAN PLAGE / 29	MER	NATATION BRETAGNE	2 km
24 AOUT	CONCARNEAU / 29	MER	CN CONCARNEAU	1,5 km
1 SEPTEMBRE	PAYS DE REDON / 35	RIVIERE	CN PAYS DE REDON	2 km
7 SEPTEMBRE				
14 SEPTEMBRE	PLOUVORN / 29	LAC	CN MORLAIX	1,5 km

Étape complémentaire : Epreuve indoor « record de l'heure »

lieu : Coetquidan

date : 27 janvier (Bonus de 30 points par participant classé)

Les nageurs qui ne nageraient que l'épreuve indoor ne seront pas classés dans la Coupe de Bretagne.

A chaque étape, sur les épreuves déterminées, les nageurs jeunes (nés en 2006 2007 et 2008) licenciés dans un club breton, se verront attribuer des points établis sur la grille nationale Coupe de France en eau libre en fonction de la distance de l'épreuve :page 154 annuel règlement 2018/2019 (voir barème ci après) .

place	< 2km	2 km et < 3 km
1	1000	1500
2	900	1400
3	850	1350
4	800	1300
5	750	1250
6	700	1200
7	650	1150
8	600	1100
9	550	1050
10	500	1000
11	499	950
12	498	900

13	497	850
14	496	800
15	495	750
16	494	700
17	493	650
18	492	600
19	491	550
20	490	500
21	489	499
22	488	498
23 ET+	ETC	ETC

Classements et Récompenses

Classement individuel des nageurs

Rappel : Un nageur ne pourra marquer des points que sur une seule et unique course par jour.

Le nombre de points total par nageur sera calculé en additionnant les points marqués à chaque étape et en retenant les

8 meilleurs scores si la Coupe « Jeunes » comporte 9 Journées-étapes ou 10 Journées-étapes

9 meilleurs scores si la Coupe « Jeunes » comporte 11 Journées-étapes ou 12 journées-étapes

En cas d'égalité, le classement de la dernière étape départagera les ex-æquo

Le classement sera établi en additionnant les points marqués par chaque nageur et nageuse licencié(e) dans un club de la ligue de Bretagne, les licenciés titulaires de la licence promotionnelle eau libre étant rattachés au club NATATION BRETAGNE. Il y aura un classement « toutes catégories » et « Juniors 1 » sur l'ensemble des distances et un classement « Jeunes » pour chaque catégorie d'âge (2008/2007/2006) sur les distances définies pour la Coupe de Bretagne des Jeunes.

Les 6 premiers hommes et 6 premières femmes du classement général toutes catégories recevront un prix lors de la dernière étape

1^{er} : 200 €, 2^{ème} : 150 €, 3^{ème} : 100 €, 4^{ème} : 75 €, 5^{ème} : 50 €, 6^{ème} : 25 €

N.B : Si le nombre d'organisations devenait inférieure à 9, le montant de ces primes seraient revues

Les 3 premiers hommes et trois premières femmes des classements « Juniors 1 » et « jeunes » (2008/2007/2006) seront récompensés (médailles) à l'issue de la dernière étape.

Classement régional des clubs

Il sera établi sur l'ensemble des étapes de la Coupe de Bretagne T.C. selon le barème spécifique ci-après :

- Chaque nageur et chaque nageuse marqueront 1 point à compter de la 5^{ème} place ; les premier(ère), second(e), troisième et quatrième nageurs(euses) marqueront respectivement 5, 4, 3 et 2 points.

- La somme des points obtenus par les clubs pour les épreuves « toutes catégories » masculines et féminines sur l'ensemble des étapes (hormis l'indoor) déterminera le classement final.

- Le club NATATION BRETAGNE, compte tenu de sa spécificité sera hors classement

Le premier club breton recevra un trophée qui sera remis en jeu chaque année. A l'issue de 3 victoires consécutives, ce trophée sera définitivement acquis par le club.